Informations de base

2020/2844(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'escalade des tensions à Varosia à la suite des mesures illégales prises par la Turquie et la nécessité de rouvrir les pourparlers de toute urgence **Subject** 6.40.05.08 Relations avec la Turquie **Zone géographique** Chypre Turquie	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/11/2020	Débat en plénière		
26/11/2020	Décision du Parlement	T9-0332/2020	Résumé
26/11/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2844(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0355/2020	24/11/2020	
Proposition de résolution		B9-0356/2020	24/11/2020	
Proposition de résolution		B9-0357/2020	24/11/2020	
Proposition de résolution		B9-0358/2020	24/11/2020	
Proposition de résolution		B9-0359/2020	24/11/2020	
Proposition de résolution		B9-0360/2020	24/11/2020	
Proposition de résolution		B9-0361/2020	24/11/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0332/2020	26/11/2020	Résumé

Résolution sur l’escalade des tensions à Varosia à la suite des mesures illégales prises par la Turquie et la nécessité de rouvrir les pourparlers de toute urgence

2020/2844(RSP) - 26/11/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 631 voix pour, 3 contre et 59 abstentions, une résolution sur l'escalade des tensions à Varosia suite aux actions illégales de la Turquie et sur la nécessité urgente d'une reprise des pourparlers.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Pour rappel, la Turquie a répondu au coup d'Etat manqué de 1974 soutenu par la junte grecque en envahissant Chypre avec ses forces militaires. La ville de Famagouste a également été envahie en août 1974 et est depuis lors illégalement occupée. Une partie de Famagouste, Varosia, a alors été bouclée et est restée inhabitée, sous le contrôle direct des militaires turcs.

Le Parlement a condamné les activités illégales de la Turquie dans la ville abandonnée de Varosia, en particulier sa «réouverture» partielle au motif que cette dernière saperait la confiance mutuelle et toute perspective de solution globale du problème chypriote.

Les députés sont convaincus qu'une résolution durable du conflit ne peut être trouvée que par le dialogue, la diplomatie et les négociations dans un esprit de bonne volonté et en conformité avec le droit international.

Le Parlement a appelé le Conseil européen à maintenir sa position unifiée vis-à-vis des actions unilatérales et illégales de la Turquie, à prendre des mesures et à imposer des sanctions sévères en réponse aux actions illégales de la Turquie.

La Turquie a été invitée à :

- revenir sur sa décision, à retirer ses troupes de Chypre et à transférer la zone de Varosia à ses habitants légitimes sous l'administration temporaire des Nations unies, conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité des Nations unies;

- s'abstenir de toute action modifiant l'équilibre démographique de l'île par une politique d'implantations illégales;

- s'abstenir de toute activité unilatérale, telle que des forages d'exploration illégaux, qui violerait davantage la souveraineté et les droits souverains de Chypre.

Le Parlement a demandé à l'UE et aux États membres :

- d’accroître le soutien à la société civile dans les communautés chypriotes turque et grecque, à la fois par le biais du programme d'aide de l'UE et de manière plus structurelle dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel, en particulier par le biais du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»;

- de jouer un rôle plus actif pour faire aboutir les négociations sous les auspices des Nations unies, notamment en désignant un représentant à la mission de bons offices des Nations unies, et de coordonner leurs efforts avec le Parlement européen pour convaincre la Turquie de mettre fin à ses activités illégales à Varosia;

- de s'opposer à toute tentative de pays tiers de reconnaître un État sur l'île de Chypre autre que la République de Chypre.